La nouvelle cachotterie de Thomas Thévenoud

10/09/2014 à 21h06

D'après nos informations, l'ancien secrétaire d'État Thomas Thévenoud a omis de mentionner, dans sa déclaration d'activités, son court passage comme directeur général d'une société de négoce en vins. Le hic : cette société est aujourd'hui sous le coup d'une information judiciaire ouverte sur des soupçons de pratiques frauduleuses.

La liste des « négligences » fautives de Thomas Thévenoud s'allonge de jour en jour. D'après nos informations, l'élu de Saône-et-Loire, redevenu député depuis son exfiltration du gouvernement, a bizarrement omis d'indiquer dans sa déclaration d'intérêts à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HAT) qu'il a exercé des fonctions dirigeantes au sein d'une société de négoce en vins au cours de l'année 2010.

Il se trouve que cet établissement de Beaune (Bourgogne), baptisé « Vins Bernard Gras », a été contraint à la liquidation judiciaire en 2013, après que son président a été mis en examen pour …

Suite sur article payant Médiapart